

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

La biodiversité comme condition et atout pour le développement économique

OBJECTIF

Augmenter la résilience des espaces agricoles et stopper la disparition des éléments bocagers (prairies, haies, mares) et les restaurer avec l'appui du monde agricole et par le développement de l'agroécologie

PROBLÉMATIQUES

La diversité des espèces domestiques (races d'élevage) et des variétés cultivées (ou agro-biodiversité) participe à l'identité des territoires. La Nouvelle-Aquitaine est la région la plus riche de France en races domestiques : 60 races d'animaux domestiques et d'élevage sont recensées, issues de 14 espèces (vaches, moutons et chèvres, chiens, poules et dindes, abeilles,...) dont certaines sont fortement menacées d'abandon. Les variétés cultivées sont également nombreuses sur la région (légumes, fruitiers, céréales, ...) et sont en forte régression depuis les années 1960 au profit de variétés plus productives. Pourtant, cette biodiversité domestique et cultivée est source de productions locales, assure le maintien des savoir-faire traditionnels tout en constituant un réservoir de ressources génétiques qui sont essentielles pour l'avenir de l'agriculture et de l'élevage au niveau régional. Ces espèces, généralement plus rustiques et résistantes, nécessitent moins « d'intrants » (cf relecture draaf juillet 2022), de traitements sanitaires et moins d'apports en eau. Face aux changements climatiques à venir, il est impératif de les maintenir afin de permettre la résilience du monde agricole à travers des pratiques respectueuses de l'environnement et la préservation des milieux naturels et des milieux semi-naturels qui y sont associés (cultures, prairies, pelouses et landes pâturées,...).

DESCRIPTION

1. Assurer et accompagner le suivi et la conservation des espèces animales et végétales locales

- Poursuivre les recensements des variétés végétales (anciennes légumières, fruitières, céréalières, mycologiques,...), des variétés animales et d'abeilles ainsi que des pratiques qui leurs sont associées.
- Poursuivre le suivi des cheptels issus de races domestiques locales et assurer une veille régionale.
- Développer et soutenir les programmes de conservation des espèces domestiques et cultivées en voie de disparition.
- Assurer la pérennité des structures conservatrices (conservatoires régionaux, associations,...) et de leurs missions.

2. Renforcer l'utilisation de ces espèces

2.1. Biodiversité domestique d'élevage

- Développer l'utilisation des races locales rustiques, préserver leur variabilité génétique et garantir la disponibilité des ressources génétiques pour l'avenir face aux enjeux climatiques et environnementaux.
- Développer les pratiques extensives et l'écopâturage avec des races locales adaptées aux zones humides, friches, zones de montagne, forêts et sous-bois,...
- Favoriser l'aquaculture d'espèces locales.
- Sensibiliser les éleveurs à l'utilisation de ces différentes races locales et accompagner les projets d'élevage.

2.2. Biodiversité cultivée

- Développer les trocs de graines avec des semences anciennes, résistantes (en lien avec le changement climatique).
- Développer la recherche, la multiplication, la commercialisation et la valorisation des variétés végétales anciennes et locales.
- Diffuser largement les catalogues, les semences de graines et les plants de végétaux anciens et locaux.

3. Favoriser l'accès et le partage des avantages liés à la biodiversité domestique et cultivée

3.1. Communiquer et sensibiliser à différents niveaux

- Sensibiliser les éleveurs et collectivités aux races domestiques locales et les agriculteurs, jardiniers amateurs aux enjeux d'utilisation des espèces végétales anciennes (sécurité alimentaire, attrait pour les insectes, résistance aux ravageurs,...).
- Promouvoir auprès des citoyens et des restaurations collectives (entreprises, scolaires, hôpital, EHPAD,...) des modes d'alimentation favorisant les produits correspondants, pour faire évoluer les comportements alimentaires et fournir des débouchés durables aux cultures de diversification (action issue de la SNB).

3.2. Poursuivre la mise en réseau des acteurs de cette thématique

Les acteurs de la biodiversité domestique et cultivée sont engagés dans une dynamique de réseau, portée par les structures de conservation régionales. Avec l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine, il s'agit de conforter leur organisation et notamment de :

- Soutenir le fonctionnement des réseaux d'acteurs de la biodiversité domestique et cultivée en Nouvelle-Aquitaine.
- Communiquer via les sites Internet (structures de conservation, ARB NA, ...) des événements et des publications.
- Aider à la diffusion des connaissances et des travaux menés à travers des réunions et un séminaire de portée régionale (reconduit tous les deux ans).

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Le réseau des Maisons des semences paysannes regroupe de nombreuses associations qui portent le programme régional « Cultivons la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » visant à mieux connaître, cultiver et valoriser dans toute la filière de production-distribution-restauration les semences locales de maïs, de céréales à paille, de potagères et de fourragères.
- Les Conservatoires de Nouvelle-Aquitaine (Conservatoire des races d'Aquitaine et CREGENE) portent des programmes de conservation des races locales et développent leur valorisation économique dans des circuits courts et des démarches de qualité. En 2021, un projet global a été lancé pour assurer le suivi et la protection de la population des vaches Betizus, fortement menacée. Ce projet a mobilisé l'ensemble des acteurs locaux : Région, Départements, Communauté d'Agglomération du Pays basque et communes.

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Augmentation de la part des races domestiques locales dans les cheptels régionaux
- (Ind.) Augmentation de la couverture géographique des élevages de races domestiques
- (Ind.) Amélioration des connaissances sur les variétés cultivées (nombre, origine,...)
- (Ind.) Suivi des races domestiques locales menacées
- Augmentation des surfaces en écopâturage
- Valorisation de la diversité domestique et de la biodiversité cultivée locales (vente directe, restauration collective,...)
- Le réseau des acteurs se réunit au moins une fois tous les deux ans à travers un séminaire.

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : CRA, Région
- **Porteurs de projets « types »** : CBN, Conservatoire des races d'Aquitaine, CREGENE, Départements, Collectivités locales, Acteurs agricoles dont le Domaine Agroécologique de Barolle et les acteurs du réseau « Cultivons la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine »
- **Partenaires techniques** : CBN, CREGENE, ARB, Services de l'Etat, Départements, Collectivités locales, Acteurs agricoles, pépinières et élevages
- **Partenaires financiers potentiels** : Région, Départements, CRA

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Projets alimentaires territoriaux
- Europe : Plan stratégique national PAC : 2^{ème} pilier - Aides FEADER valorisant significativement les agriculteurs engagés dans l'agroécologie et l'agriculture biologique
- Région : PCAE - Infrastructures agro-écologiques, AAP « Territoires d'innovation », Accompagner des exploitations agricoles vers la certification environnementale HVE et dispositifs d'accompagnement des filières
- Agence de l'eau Adour-Garonne : Soutenir un conseil et des investissements liés à l'agroécologie pour réduire les pollutions agricoles - 11^{ème} programme d'intervention
- Aides privées : Fondations (du Patrimoine, Léa Nature, Lemarchand, Symbiosis, Crédit Agricole Pays de France, ...), Fonds de Dotation pour la préservation de la biodiversité cultivée et de leurs apparentées sauvages

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 2. Des ressources et des services de la biodiversité utilisés de manière durable et équitable (mesure 6.4) / Axe 4. Un pilotage orienté sur les résultats (mesure 11.4)
- **Néo Terra** : Fiche 9. Adopter des pratiques agroécologiques et sortir des pesticides de synthèse / Fiche 63. Une agriculture, sylviculture, pêche contributrice nette de biodiversité
- **PSN PAC** : OS-D
- **PSR NA PAC** : Protéger les zones humides des marais
- **SRADDET** : Objectif 3. Développer une agriculture performante [...]
- **SRE** : Orientation 1. Accompagner les changements de pratiques et l'innovation (AO 1)

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au
changement
climatique



Attractivité
& économie

